

Contexte

FinDev Canada vise non seulement à contribuer au développement, mais aussi à repérer et à gérer les risques environnementaux et sociaux des activités qu'elle soutient. Après un processus rigoureux de consultation des parties prenantes, nous avons adopté une politique environnementale et sociale (la « Politique ») qui articule les principes et les engagements orientant notre façon de nous assurer que les clients se sont dotés de systèmes de gestion appropriés pour remédier aux éventuels impacts environnementaux et sociaux nuisibles, dont les atteintes aux droits de la personne.

Activités et échéances

Le plan d'exécution que voici expose les nombreux processus et contrôles que FinDev Canada a établis pour nous aider à remplir les engagements énoncés dans la Politique. Il indique aussi les principaux volets sur lesquels l'organisme concentrera ses efforts pour combler toute lacune. Le tableau indique les dates auxquelles on estime atteindre ces objectifs. Les progrès feront l'objet d'un rapport au moins une fois par année.

Domaine d'action	Engagements énoncés dans la Politique	En place	2022	2023	Notes
1. Examen environnemental et social des transactions visant à prévenir, encadrer et atténuer les impacts négatifs potentiels	Évaluer tout projet de financement et investissement à la lumière de la Politique.	✗			L'évaluation initiale se fait dans les premières étapes du cycle de vie de la transaction. On utilise alors des informations disponibles en ce moment pour évaluer le risque et déterminer les Repères de rendement environnementaux et sociaux ¹ susceptibles d'être applicables.
	Effectuer une diligence raisonnable pour toutes les transactions en fonction des Repères de Rendement Environnementaux et Sociaux applicables.	✗			La diligence raisonnable a lieu après l'évaluation, mais avant que la transaction puisse être soumise au Comité d'investissement.
	Pour les mécanismes de financement des besoins généraux d'une entreprise, évaluer: la gestion environnementale et sociale des activités commerciales du client, la qualité de ses structures de gouvernance et systèmes de gestion environnementale et sociale et l'ampleur de l'engagement de la direction et de sa capacité technique pour ce qui concerne la mise en œuvre des Repères de Rendement Environnemental et Social pertinents (une fois déterminés).	✗			Tous ces volets sont évalués dans le cadre des activités d'évaluation et de diligence raisonnable de FinDev Canada pour tous les intermédiaires financiers, y compris les mécanismes de financement des besoins généraux des entreprises.

¹ **Repères de rendement environnemental et social:** Ensemble d'exigences qui sont appliquées sélectivement aux clients en fonction des risques environnementaux et sociaux identifiés. FinDev Canada prend pour repère principal les Normes de performance de la Société financière internationale (IFC), mais les clients peuvent être soumis à des repères de rendement supplémentaires au-delà de ceux-ci, en fonction de leur profil de risque spécifique, de leur secteur ou de leur contexte opérationnel.

RAPPORT DE MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE E&S 2022



Domaine d'action	Engagements énoncés dans la Politique	En place	2022	2023	Notes
1. Examen environnemental et social des transactions visant à prévenir, encadrer et atténuer les impacts négatifs potentiels	Repérer les atteintes potentielles aux droits de la personne et estimer leur gravité (ex. : ampleur, portée, irrémédialité) et leur probabilité.	X			La capacité du client à encadrer les atteintes aux droits de la personne est évaluée dans l'examen de chaque transaction par FinDev Canada. Cette évaluation porte notamment sur certains aspects des processus de consultation des parties prenantes du client et de ses mécanismes opérationnels de règlement.
	Communiquer toute exception à la Politique au Conseil d'administration de FinDev Canada dans le cadre du processus d'approbation de financement.	X			Une procédure est en place pour assurer le respect de cette exigence, et des rapports annuels sont présentés au Conseil. Aucune exception à la Politique n'a été consignée en 2021.
	Attribuer une classification des risques lors de la diligence raisonnable et déterminer si des changements sont nécessaires durant la surveillance des actifs.	X			En 2021, FinDev Canada a développé et piloté une approche de classification dynamique des risques pour faciliter des évaluations régulières sur les risques environnementaux et sociaux tout au long du cycle de vie de la transaction. Ceci a été mis en œuvre dans le cadre des revues annuelles de surveillance de nos clients, en plus du processus de catégorisation des risques des transactions qui se produit toujours au moment de l'engagement financier ² .
	Une processus d'examen environnemental et social basée sur la Politique fournira le cadre d'exécution détaillé.	X			La première procédure a été élaborée en février 2018, basée sur la Politique provisoire d'évaluation environnementale et social de FinDev Canada. Cette processus d'examen environnemental et social (pour l'utilisation des employés) était révisée en 2021 pour s'aligner avec la Politique environnementale et social, et elle continuera d'être révisée à la lumière de la Politique et les meilleurs pratiques selon besoin.
2. Développement et partage de connaissances	Trouver de bons forums internationaux pour apprendre, et collaborer avec d'autres institutions de financement du développement et des co investisseurs potentiels pour développer et partager des connaissances se rapportant aux enjeux environnementales et sociales.	X			FinDev Canada compte de nombreux partenariats et engagements et est membre de plusieurs forums internationaux. Ses employés sont des membres actifs des groupes de travail de pairs sur des sujets environnementaux et sociaux spécifiques, et ils participent à des webinaires, à des formations et à des conférences pour développer et partager leurs connaissances.

findevcanada.ca
1 Place Ville Marie, bureau/suite 2950
Montréal (Québec) Canada H3B 2B6

² La «**catégorisation des risques**» s'entend de l'attribution d'une catégorie définitive de la SFI (A, B ou C pour les projets, et FI 1, FI 2 ou FI 3 pour les institutions financières) à une transaction au moment de l'engagement financier en fonction des risques d'impacts négatifs en lien avec une activité de l'entreprise.

La «**classification des risques**» s'entend de l'attribution, à la fin du processus de diligence raisonnable, d'une cote de risque qui peut changer au fil du temps en fonction de divers facteurs (caractéristiques de la transaction, capacité de gestion du client, réalisation de risques imprévus après l'investissement, etc.). Par exemple, une cote peut diminuer lorsqu'un client termine la réalisation d'un plan d'action environnemental et social ou l'étape de construction d'un grand projet d'énergie renouvelable, et elle peut augmenter lorsqu'une plainte d'ordre environnemental ou social sérieuse est déposée contre le client ou que ce dernier perd la certification d'un tiers.

RAPPORT DE MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE E&S 2022



findevcanada.ca
1 Place Ville Marie, bureau/suite 2950
Montréal (Québec) Canada H3B 2B6

Domaine d'action	Engagements énoncés dans la Politique	En place	2022	2023	Notes
3. Gestion des actifs et communication avec les clients après la signature	Surveiller la conformité du client aux Repères de Rendement Environnemental et Social.	X			Tous les projets de financement et investissements sont surveillés conformément aux exigences des documents du financement et de la Politique environnementale et sociale (ex. : rapports réguliers, signalement d'incidents, exécution du plan d'action environnemental et social (PAES)).
	Intégrer les protocoles de gestion des changements aux documents d'investissement et mettre en place des processus de surveillance annuelle du portefeuille pour encourager leur application.	X			Des déclencheurs et des processus environnementaux et sociaux pour faciliter la gestion des changements ont été inclus dans les exigences de FinDev Canada pour la gestion, la surveillance et la production de rapports sur les clients. Ces protocoles sont intégrés dans les documents institutionnels et notre cadre de gestion des risques de l'entreprise ainsi que dans les procédures environnementales et sociales.
	Aider les clients dans le repérage et l'atténuation des risques liés au genre, s'il y a lieu.	X			FinDev Canada a tiré parti des travaux réalisés par des prêteurs et des investisseurs pairs, ainsi que par notre société mère, pour soutenir l'identification et l'atténuation des risques liés au genre, à la fois pour nos propres activités de diligence raisonnable et pour la surveillance de nos clients, et pour soutenir les efforts des clients pour s'aligner sur les meilleures pratiques dans ce domaine.
	Aider les clients à appliquer des mesures d'atténuation et d'adaptation climatiques, s'il y a lieu.			X	FinDev Canada a lancé sa première stratégie sur les changements climatiques en 2021, qui comprend des engagements visant à améliorer la capacité des clients à identifier, évaluer et gérer les risques liés au climat, ainsi qu'à approfondir notre propre approche en matière de gestion des risques climatiques. Des outils sont au stade pilote et l'équipe prévoit de continuer à travailler avec des pairs pour développer des ressources internes ainsi que pour les clients afin d'atteindre ces objectifs.
	Faciliter les communications entre les clients et les parties prenantes, s'il y a lieu.	X			Nous évaluons déjà les pratiques de consultation des parties prenantes des clients lors du processus de diligence raisonnable sur les Repères de Rendement Environnementaux et Sociaux, dont les Normes de performance de la IFC, qui prévoit une prise en compte particulière des groupes vulnérables comme les femmes et les filles et les peuples autochtones. Nous avons intégré des conseils basés sur les risques dans notre processus d'examen environnemental et social pour déclencher l'utilisation de critères de performance complémentaires, le cas échéant, afin d'identifier les clients qui bénéficieraient d'un soutien supplémentaire dans ces domaines.

Annexe: Données de 2021 sur la mise en œuvre de la politique environnementale et sociale

AU 31 DÉCEMBRE 2021

Nombre d'investissements examinés	Risques courants relevés	Performance environnementale et sociale globale du portefeuille	Nombre de plaintes ³ reçues
<p>Vingt-deux transactions potentielles ont été examinés en 2021, y compris la totalité de ceux présentés au Comité d'investissement.</p>	<p>La plupart des transactions conclues en 2021 étaient avec des fonds et auprès d'intermédiaires financiers. Dans ces cas, les risques concernent généralement les projets, entreprises et personnes qui profitent ultimement du produit des investissements ou financement de FinDev Canada. Ils sont de nature variée et difficiles à cerner avant la clôture mais comportent souvent des risques pour les travailleur.e.s, y compris assurer l'égalité des chances et la non-discrimination au travail ainsi que répondre aux préoccupations en matière de santé et de sécurité. D'autres risques E&S communément identifiés comprennent les impacts négatifs potentiels sur les communautés locales, la pollution et la biodiversité résultant des activités commerciales dans les secteurs de la croissance verte, tels que la foresterie durable, l'agriculture et les projets d'énergie renouvelable. Des risques potentiels pour la protection des clients, comme le manque de transparence et le surendettement, ont également été relevés dans les transactions où le produit de FinDev Canada est utilisé pour des prêts aux microentreprises et à d'autres clients à faible revenu.</p> <p>La plupart du temps, le principal facteur de réduction des risques réside dans la mise en place, par le client, d'un système adéquat de gestion environnementale et sociale qui lui permet de repérer et de gérer ces risques dans ses propres activités d'investissement et financement. Le cas échéant, des normes de certification de tiers et d'autres critères de performance E&S sont appliqués pour assurer une gestion adéquate des risques E&S directs et indirects. Pour les clients qui ne se conforment pas entièrement aux points de repère de rendement en matière d'E&S applicables au moment de l'investissement, des plans d'action environnementale et sociale (PAES) sont élaborés pour renforcer la capacité des clients et assurer l'harmonisation avec les exigences en matière d'E&S liées à l'atténuation des risques.</p>	<p>Dans l'ensemble, en 2021, le rendement du portefeuille de E&S de FinDev Canada était satisfaisant. Les clients de FinDev Canada ont fait des efforts pour respecter leurs engagements environnementaux et sociaux, y compris l'application des mesures de leur PAES, la déclaration des incidents environnementaux ou sociaux importants et la production régulière de rapports de performance conformément aux exigences du document de financement. Dans certains cas, des modifications aux délais, des révisions ou des rappels d'exigences environnementales et sociales ont été nécessaires à la lumière des défis opérationnels et des ressources limitées en raison de la pandémie de Covid-19 en cours et à d'autres priorités concurrentes. Ces changements ont été promulgués conformément au cadre de gestion des risques de l'entreprise de FinDev Canada et approuvés aux niveaux de gestion appropriés.</p>	<p>Nous n'avons reçu aucune plainte dans notre mécanisme de règlement des griefs ni par les canaux de communication et d'interaction avec le public des parties prenantes.</p>

³ **Plainte d'ordre environnemental ou social:** Rapport officiel adressé à FinDev Canada sur la mise en œuvre de sa Politique environnementale et sociale (évaluation des transactions, diligence raisonnable, surveillance des clients et interactions avec ces derniers). Les incidents environnementaux ou sociaux, à savoir les incidents graves, les risques évolutifs et les manquements aux exigences des documents de prêt, sont exclus de cet indicateur.